



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E181850

VALABLE JUSQU'AU 10/07/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/09/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 877 690 081 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP H09763H8631000/003 176631/17

Assurance Responsabilité Civile : SMABTP H09763H8631000/003 176631/17

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PREV'HOME ENVIRONNEMENT

6 RUE ANDRE MARIE AMPERE
77380 COMBS LA VILLE

Téléphone : 09 88 39 20 22

Portable :

Site Internet :

E-mail : prevhome.env@gmail.com

Responsabilité légale :

COCA FABIEN GILBERT RENE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/07/2023
o Ventilation mécanique	11/07/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/07/2023
o Fenêtres de toit	11/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	11/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/07/2023
o Isolation des combles perdus	11/07/2023
o Isolation des planchers bas	11/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.